

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

IL EST TEMPS DE METTRE LA SEMOULETTE DANS LES AGRAINOIRS !

Ajouter de l'aliment premier âge au blé dans les agrainoirs a plus que fait ses preuves les années passées pour augmenter le taux de survie des jeunes perdreaux. En effet, sur le territoire d'étude, il y a eu en moyenne deux fois plus de jeunes sur les secteurs agrainés à la semoulette que sur les territoires riverains. Cette constatation s'est vérifiée 3 années de suite ! Il est fort probable que cette semoulette apporte les protéines manquantes aux poussins pour passer le cap des premiers jours. Pour mettre en place cette opération sur vos territoires, il vous suffit de mélanger un kilo d'aliment premier âge faisandeaux au reste de blé dans un agrainoir de 5 litres et, le tour est joué ! Inutile de mettre plus de semoulette, sinon le mélange aura tendance à se compacter. Vous trouverez ce complément chez les grossistes d'aliments pour animaux. Pour en savoir plus, cliquez sur le visuel ci-contre. Vous pourrez récupérer ce flyer très prochainement à la Maison de la Chasse et de la Nature pour en faire la promotion autour de vous. Essayez, vous ne serez pas déçus !

J. Sautreuil



PERMIS DE CHASSER

Au 31 mai 2017, 198 candidats différents ont passé leur examen du permis de chasser. Parmi eux, 169 ont été reçus à l'examen unique, soit un taux de réussite de 85.4%. A noter encore des échecs sur la partie théorique de l'examen qui traduisent un manque de révision de certains candidats. N'hésitez pas à vous entraîner sur le site www.reussite-permisdchasser.com.

B. Bouju



LE FESTIVAL ANIMALIER ÉDITION 2017

Comme chaque année depuis 11 ans la Maison de la Chasse et de la Nature devient, le temps d'une semaine, la maison de l'éducation à l'environnement grâce à son festival animalier. En effet, une nouvelle fois, nous avons accueilli tout au long de la semaine des élèves de la grande section CP au CM2 dans nos locaux. Cette année, le thème concernait les animaux de la nuit avec un parcours de 7 ateliers permettant de découvrir par les sens l'univers nocturne des animaux. En raison des nouveaux rythmes scolaires, le festival s'est déroulé le matin uniquement mais nous avons malgré tout reçu environ 800 enfants des 4 coins de la Seine-Maritime.

JL. Couvillers





L'ASSOCIATION DE CHASSE SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL RECRUTE!

L'association de chasse sur le domaine public fluvial propose des actions pour la chasse en groupe ou en individuelle (gibier d'eau, de passage, grand gibier) sur le secteur de Cléon, Tourville la Rivière et Amfreville la Mivoie. Pour tous renseignements, contactez Dominique Michalot au 06 20 71 45 74

P. Leboucher

Validation du permis de chasser saison 2017/2018

Nous vous invitons à faire votre validation par internet. Vous gagnerez du temps, et grâce au paiement sécurisé par carte bleue, aucun règlement ne peut se perdre.

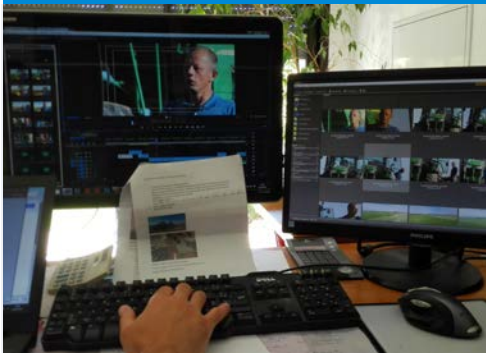
Pour cela, allez sur le site www.fdc76.com, rubrique « Validation du permis de chasser »

Si vous n'avez pas reçu votre bon de validation, si vous avez déménagé ou si vous souhaitez une validation qui ne figure pas sur le bon de commande (un autre département, une combinaison de deux départements, une validation temporaire de 3 ou 9 jours, etc...)

VEUILLEZ APPELER LE 02 35 60 35 97



En direct du pôle REZH'EAU



10 ANS D' ACTIONS PARTENARIALES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le volet agricole du pôle REZH'EAU de la FDC76 fête ses 10 ans cette année. A cette occasion, la FDC6 organise une journée bilan à l'intention de ses partenaires intitulée: *bilan d'Agrifaune 76 à REZH'EAU : 10 ans d'actions partenariales et perspectives d'avenir*. Dans le cadre de cette journée, les participants pourront visionner une vidéo sous la forme d'une visite virtuelle du territoire pilote que nous préparons actuellement.

D. Rolland

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Sur l'invitation des conservatoires des espaces naturels de haute et basse Normandie, la cellule « zones humides » du pôle REZH'EAU participe à l'élaboration de la nouvelle stratégie régionale concernant les espèces exotiques envahissantes. Une première réunion de travail a eu lieu ce jeudi 8 juin 2017 pour définir les objectifs, les opérations et le contenu des différentes actions qui seront inscrites dans ce document de référence. Il est prévu qu'il soit validé à la fin de l'année 2017.

P. Levesque



mare envahie par la crassule de Helms